

La pente à glisser de Saint-Constant maintenant munie d'un remonte-pente!

SAINT-CONSTANT, le 10 décembre 2020 – Les premières neiges et le temps plus froid qui font doucement leur arrivée donnent le coup d'envoi aux activités hivernales tant attendues. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la Ville de Saint-Constant annonce l'amélioration de sa pente à glisser située à la Base de plein air (296, rue Sainte-Catherine).



Avec une hauteur d'environ 8 m et une inclinaison de 14 %, la pente permettra aux citoyennes et aux citoyens de glisser sur des pistes d'une longueur de 70 m. Un **tapis mécanique** a également été installé afin que les usagers puissent remonter la pente facilement, et ce, en moins d'une minute! On peut retrouver ce type de remonte-pente entre autres sur la pente-école de Bromont et celle du mont Saint-Bruno. Le site et le stationnement ayant été réaménagés pour être plus accessibles, petits et grands y trouveront leur compte!

« Nous sommes très heureux de vous annoncer l'amélioration de ce service très apprécié de nos citoyens. Sachez que le prêt de tubes sera disponible toute la saison contrairement aux dernières années où la location était offerte uniquement lors de notre activité « Plaisirs d'hiver ». De plus, l'hiver prochain, des cours d'initiation au ski alpin et à la planche à neige seront également prévus pour le grand bonheur de la population! » mentionne le maire, Jean-Claude Boyer.

Avec le contexte actuel entourant la pandémie, des **consignes de sécurité ont été mises en place par la Santé publique** :

- Prêt de tubes pour une durée de 2 h pour les Constantins seulement (carte citoyenne OBLIGATOIRE);
- Les tubes seront désinfectés ou mis en quarantaine pour une durée de 24 h;
- Maximum de 150 personnes sur le site;
- Aucun vestiaire, chalet de parc ou toilette ne sera accessible sur place;
- L'accès au site se fera uniquement par la porte d'entrée des terrains de soccer.

Un roulement des participants sera effectué toutes les 2 h afin de permettre à tous de profiter de l'installation et d'éviter de longues files d'attente. Des employés municipaux seront sur place pour assurer l'accès au site, la mise en marche du remonte-pente et le respect des règles sanitaires et de sécurité.

Le remonte-pente sera ouvert du lundi au vendredi de 17 h 30 à 21 h 30 et les samedis et dimanches de 9 h à 21 h. La mise à jour quotidienne de l'accès à la pente se fera via la [carte interactive](#).

Petits et grands pourront patiner cet hiver!

Un nouveau fonctionnement et des règlements adaptés au contexte de la COVID-19 ont été mis en place. Les **mesures sanitaires en vigueur sont également obligatoires en tout temps : distanciation physique, port du masque si le 2 mètres ne peut être respecté et aucun rassemblement.**

Patinoire intérieure du Complexe Isatis (disponible jusqu'au 19 décembre prochain)

Les citoyennes et les citoyens qui désirent patiner au Complexe Isatis doivent d'abord réserver leur plage horaire à l'avance via la [plateforme Ludik](#). Pour ce faire, la **carte citoyenne sera obligatoire.**

Chaque vendredi, l'horaire sera mis à jour pour la semaine suivante commençant le dimanche. Les inscriptions seront fermées 24 h avant le début de l'activité. Donc, si vous souhaitez patiner samedi à 10 h, vous aurez jusqu'à vendredi 10 h pour réserver.

Un maximum de 25 participants par bloc d'heure sera autorisé et une inscription par personne sera permise. Une limite d'une heure/jour sera imposée.

Règlements :

- Les participants devront se présenter dans les 10 minutes avant le début de leur réservation;
- Une preuve d'identité sera exigée à l'arrivée pour valider la réservation;
- Les participants devront se désinfecter les mains à leur arrivée;
- Le port du masque est obligatoire pour les 8 ans et plus dans les aires communes du bâtiment, excepté sur la glace;
- Aucun accès au vestiaire;
- Aucune poussette n'est autorisée sur la glace;
- Le hockey n'est pas permis.

Consultez [l'horaire en ligne](#) sur le site Web de la Ville. Pour réserver, vous aurez besoin de votre carte citoyenne. Pour la faire ou la renouveler, rendez-vous sur notre site Web au saint-constant.ca/fr/carte-citoyenne.

Patinoire réfrigérée

L'ouverture très attendue de la patinoire réfrigérée se fera prochainement, selon la température.

Règlements :

- Le bâton rondelle est accepté, mais sans les buts;
- Aucune réservation requise, premier arrivé, premier sur la glace;
- Rotation des participants chaque heure en cas d'achalandage;
- Chalet de parc accessible à un maximum de 5 personnes à la fois.

Patinoires extérieures et anneau de glace

Dès que les conditions météorologiques le permettront, nos patinoires libres extérieures seront ouvertes tous les jours (sauf durant les Fêtes, voir l'horaire en ligne) de 7 h à 22 h. Rappelons également que **le port du casque est fortement suggéré pour les enfants de 12 ans et moins.**

Règlements :

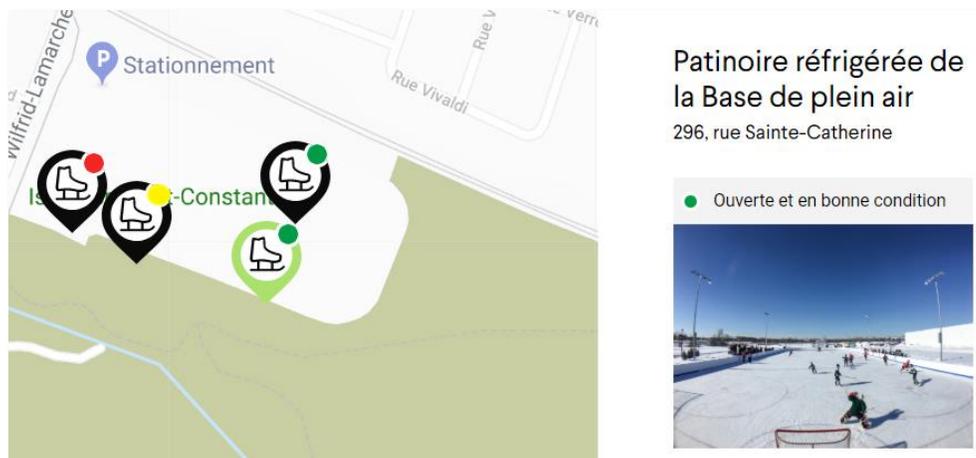
- Les chalets des parcs Leblanc et des Jardins ainsi que les roulettes du parc Levasseur seront ouverts avec un nombre restreint de 5 personnes à la fois;
- Maximum de 25 personnes sur la glace;
- La pratique du hockey libre est interdite en zone rouge, il n'y aura donc aucun but.

Autres activités hivernales

Nous profitons également de l'occasion pour vous rappeler qu'un parcours de ski de fond de plus de 3 km, situé à la Base de plein air (296, rue Sainte-Catherine) est disponible.

Nouveauté cette année, une petite pente à glisser pour les enfants de 0 à 6 ans sera aménagée au parc des Jardins en plus d'une patinoire sur le terrain de pétanque au Pavillon de la biodiversité, près de l'anneau de glace, de quoi divertir tous les Constantines et les Constantins!

Notez qu'en tout temps, il est possible d'aller consulter l'état de nos installations hivernales, mis à jour quotidiennement, sur la [carte interactive](#) de notre site Web. Cela vous évitera des déplacements inutiles.



Bonnes activités à tous!

Source :

Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460

communication@saint-constant.ca